



Commune  
de Mont-Noble

**ASSEMBLEE PRIMAIRE DE LA  
MUNICIPALITE DE MONT-NOBLE  
MERCREDI 19 JUIN 2019**

**L'Assemblée primaire de Mont-Noble est convoquée le mercredi 19 juin 2019, à 19h30, à la salle de l'Echo du Mont-Noble à Nax**

***Ordre du jour***

1. Contrôle des présences. Désignation des scrutateurs.
2. Lecture du procès-verbal de l'Assemblée primaire du 20 décembre 2018.  
Approbation
3. Présentation des comptes 2018
4. Rapport de l'organe de vérification des comptes
5. Acceptation des comptes 2018 et décharge aux organes responsables
6. Informations diverses
  - 6.1. Télégestion – Réseau d'eau potable
  - 6.2. Avant-projet de modification partielle du PAZ et RCCZ :  
agrandissement de la zone d'intérêt général au lieu-dit « Le Crettet »,  
à Vernamiège
  - 6.3. Homologation du classement du patrimoine bâti
  - 6.4. Office du tourisme
7. Divers.

Les comptes sont à votre disposition au bureau communal à Nax, les mardis 4 et 11 juin de 15h00 à 17h00 ainsi que sur le site [www.mont-noble.ch](http://www.mont-noble.ch).

Les citoyen(ne)s de Vernamiège et Mase désirant bénéficier d'un transfert organisé pour se rendre à Nax sont prié(e)s de s'inscrire au bureau communal ou par tél. au 027 205 80 00 jusqu'au lundi 17 juin.

Horaire : Départ de Mase, place de l'église	19 h 00
Départ de Vernamiège, le Pichot	19 h 10
Retour 30` après la fin de l'Assemblée	

Nax, le 24 mai 2019

L'Administration communale